

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 novembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 276 Vœu relatif aux Centres de Sport Découverte.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant les « efforts budgétaires » demandés aux différentes Directions de la Ville en prévision de l'établissement du Budget Municipal pour l'année 2015 ;

Considérant les l'objectifs de la Direction de la Jeunesse et Sports dans ce cadre budgétaire notamment des diminutions de budget attribué aux Centres de Sport Découverte (CSD) du 19^{ème} à hauteur de 68 % ;

Considérant que la restriction budgétaire prévue, engendrerait une diminution des acticités de l'ordre de plus de 1 000 heures sur une année et ce notamment sur le site « Porte Chaumont » ;

Considérant les conséquences sur les emplois et donc sur les projets éducatifs qui ne pourraient plus se réaliser ;

Considérant l'intérêt porté par la Mairie du 19^{ème} sur le rôle et l'action menée par les CSD dans l'animation de l'arrondissement et l'encadrement des jeunes, le plus souvent en interaction avec la filière sportive de la Ville et avec les structures/antennes de prévention ;

Considérant les résultats de l'étude sociologique « Sport et cohésion social dans le 19^{ème} arrondissement 2014 » qui mettent en évidence les compétences des animateurs et la pertinence des actions menées par ces dispositifs dans la réalisation du « vivre ensemble » dans l'arrondissement ;

Considérant le vœu adopté lors du Conseil d'arrondissement du 3 février 2014, suite à la le reforme Lamy, ayant abouti au maintien des « quartiers prioritaires » de l'arrondissement ;

Considérant que les quartiers en question (Danube/Solidarité, Flandre, Paris Nord Est) incluent les sites sportifs sur lesquels les CSD opèrent ;

Sur la proposition de M. Sergio TINTI et des élu-e-s du Groupe Communiste – Front de Gauche, de M. François DAGNAUD et des élu-e-s du groupe Socialiste et Apparentés, de M^{me} Fatoumata KONE et des élu-e-s du Groupe Ecologiste de Paris,

Emet le vœu que :

La Maire de Paris de continue à soutenir ces associations à la hauteur des besoins spécifiques aux quartiers prioritaires du 19^{ème} arrondissement.